

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil dix, le 17 juin à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Daniel BOUR, Monique DINET, Xavier DOMON, Jean-Jacques DUPREZ, Arlette ECABERT, Hubert ECOFFEY, André HELLE, Jean-Claude JACOB, Daniel KUNTZ, Bernard LAVAL, Jean LOCATELLI, Robert NATALE, Françoise PELCAT, Jean-Marc PELLETIER, Jean-Claude TOURNIER, Elghazi ZOUNDARI **membres titulaires** et Patrice DUMORTIER, Hamid HAMLIL, Pierre VOGELWEID **membres suppléants ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Daniel BOUR à Daniel KUNTZ (à partir du point n° 19), Claude GIRARD à Hamid HAMLIL, Bernard LIAIS à Jean-Claude JACOB, Sylvie MANZONI à Pierre VOGELWEID, Thierry MARCJAN à Monique DINET, Pierre OSER à André HELLE, Cédric PERRIN à Jean-Claude TOURNIER, Bernard TENAILLON à Christian RAYOT, André THEVENOT à Patrice DUMORTIER,

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Daniel BOUR (à partir du point n°19), Laurent BROCHET, Marcel BRUNGARD, Gérard FESSELET, Claude GIRARD, Bernard LIAIS, Évelyne MANTEY, Sylvie MANZONI, Thierry MARCJAN, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Bernard TENAILLON, André THEVENOT.

Assistaient à la séance : Monsieur Eric GILBERT, Nicolas PETERLINI.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
10/06/10	11/06/10	En exercice	32
		Présents	23
		Votants	28

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

La secrétaire de séance est désignée parmi les membres titulaires présents. Josette BESSE est désignée.

2010-03-20 – Bâtiment « le Casino » faubourg de Belfort à Delle
Rapporteur : Christian RAYOT

Vu l'avis des domaines en date du 21/12/2009,

Dans le cadre de la restructuration des espaces économiques majeurs de la Communauté de Communes du Sud Territoire, le rachat du bâtiment « le Casino » appartenant actuellement à la Société LISI est envisagé.

En l'état, la reconversion du bâtiment par une restauration du local semble impossible. La démolition paraît la seule destination possible. Cette parcelle de 45a 74ca située dans le faubourg de Belfort à Delle constituera pour la C.C.S.T une réserve foncière et un espace nécessaire dans le projet de réaménagement en cours.

L'ensemble de l'immeuble (foncier et bâti) a été estimé par le service France Domaine à 150 000 € hors coûts de dépollution et démolition.

En concertation avec les industriels, le prix d'achat par la C.C.S.T a été fixé à 95 000 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **de valider l'acquisition du bien (ensemble de la parcelle) à hauteur de 94 000 € (quatre vingt quatorze mille euros), hors frais de notaire**
- **d'autoriser le Président à :**
 - **recenser l'ensemble des éléments de pollution de l'immeuble (foncier+bâti).**
 - **négoier les éléments du dossier avec les tiers,**
 - **engager la procédure d'achat,**
 - **lancer le marché de démolition,**
 - **signer tout document administratif, juridique et financier relatif à ces décisions.**

Annexe : évaluation des domaines - Plan

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le Et publication ou notification le</p> <p>Le Président,</p>	<p>Le Président,</p>
--	-----------------------------